

# CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE

Fourniture de titres restaurant dématérialisés pour  
le personnel du CDG 35 et prestations associées

## Avis de marché - directive générale, régime ordinaire

### Section : Identification de l'acheteur

#### Nom complet de l'acheteur :

CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE

Numéro national d'identification : 28350356300035.

Adresse : 1, avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNE FOUILLARD Cedex.

#### Adresse internet de l'acheteur :

<https://www.cdg35.fr>

Code NUTS par zone : FRH03.

#### Contact :

Majed KRAIWI - 0299233100 - majed.kraiwi@cdg35.fr

#### URL du profil acheteur/de l'annonce :

<https://demat.centraledesmarches.com/7080961>

#### URL des documents :

<https://demat.centraledesmarches.com/7080961>

#### URL de présentation :

<https://demat.centraledesmarches.com/7080961>

#### Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE, 1, avenue de Tizé -  
CS 13600, à l'attention de : Direction des Finances/Marchés publics,  
F-35236 THORIGNE FOUILLARD. Tél. (+33) 2 99 23 31 00. E-mail :  
marches.publics@cdg35.fr.

Code d'identification national : 28350356300035

### Section : Activité de l'organisme

#### Activité(s) :

Services généraux des administrations publiques

### Section : Description du marché

#### Intitulé du marché :

Fourniture de titres restaurant dématérialisés pour le personnel du CDG  
35 et prestations associées

Code CPV principal : 66133000-1(2).

Type de marché : Services.

#### Description succincte du marché :

Le présent marché a pour objet la fourniture, l'émission et la distribution  
de titres-restaurant dématérialisés sur support carte pour les besoins du  
personnel du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille  
et Vilaine (CDG 35).

### Section : Conditions de marché

#### Forme juridique du soumissionnaire donnée :

Non Renseigné

Commande en ligne : Non.

#### Facturation en ligne :

Obligatoire

Paiement en ligne : Non.

### Section : Informations sur la procédure

#### Type de procédure :

Ouverte

Procédure accélérée : Non.

Garantie requise : Non.

### Section : Technique d'achat

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre de maximum de participants à l'accord cadre : 1.

#### Système d'acquisition dynamique :

Aucun

Enchère électronique : Non.

### Section : Lots

Marché alloti : Non.

Lot n°1 : Fourniture de titres restaurant dématérialisés pour le personnel  
du CDG 35 et prestations associées.

#### Description du lot :

Le présent marché a pour objet la fourniture, l'émission et la distribution  
de titres-restaurant dématérialisés sur support carte pour les besoins du  
personnel du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille  
et Vilaine

#### Code CPV :

Principal : 66133000-1(2)

#### Critères d'attribution :

Critère de qualité 1 : Valeur technique, Pondération : 60, La valeur tech-  
nique évaluée au regard du CRT dûment complété par le candidat (cf.  
article 9 du RC). Critère de prix 1 : Pondération : 30, Prix (cf. article 9  
du RC). Critère de qualité 2 : Les Mesures RSE, Pondération : 10, Les  
Mesures RSE (environnementales sociales et sociétales) mises en avant  
par le candidat dans le CRT (Cf. article 9 du RC).

#### Estimation (en euros) de la valeur du lot (Hors Taxes) :

720000.00

#### Lieu d'exécution du lot :

Le siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-  
et-Vilaine

Des variantes seront prises en considération : Non.

Options : Non.

#### Durée du marché :

48 mois

### Programme financé par des fonds communautaires :

Non

### Informations complémentaires sur le lot :

Accord-cadre mono-attributaire

L'accord-cadre à bons de commande pourra être reconduit 3 fois sans  
que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Toutes les périodes  
de reconduction auront la même durée que celle de la période initiale.

Conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique,  
la reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1000000.0.

#### Critères de sélection :

Les critères sont mentionnés dans les documents de consultation

### Section : Conditions de délais

**Date limite de remise des offres :**

07/07/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :**

Pendant 6 Mois

**Date d'ouverture des plis :** 07/07/2025 à 14:00, lieu : Le siège du CDG 35.

**Section : Informations particulières**

**Habilitation sécurité requise :** Non Précisé.

**Documents à accès restreint :** Non.

**Présentation électronique :** requise.

**Langue de présentation :** français.

**Section : Critères d'exclusion**

**Source des motifs d'exclusion :** Document de marché.

**Section : Procédure de recours****Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES, 3 contour de la Motte, à l'attention de : M. GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES, F-35044 RENNES CEDEX . Tél. (+33) 2 23 21 28 28. E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr.

Code d'identification national : 17350005900014. Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

**Description des délais d'introduction des procédures de recours :**

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Section : Autres informations**

**Accord sur les marchés publics :** Oui.